

N°278

Juillet - Août 2014

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

# Les Barbovillons

## Sommaire

<b>Calendrier des prochaines activités</b>	<b>2</b>
<b>Compte rendu des activités</b>	
Balade bryologique et lichénologique dans la vallée de la Houille	4
Parcours des sites à anémone pulsatile à Resteigne, Belvaux et Auffe	8
Observations et écoute des oiseaux en bordure méridionale du plateau herbager d'Ardenne centrale	9
L'aube des oiseaux, un bel exemple de synergie associative	11
Evaluation des sites sensibles en aval de Houyet en appui au plaidoyer pour la préservation du sentier piétonnier le long de la Lesse	12
Prospection botanique dans la réserve naturelle de St-Rémy	14
Pays de Seyne : Conférence donnée par Bernard Overal à la Maison des Associations de Wellin	17
2014 : Journées des mares	18
<b>Chronique de l'Environnement</b>	<b>19</b>
<b>Informations</b>	<b>22</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>23</b>

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 29 juin au Samedi 5 juillet	Session d'été des Naturalistes de la Haute-Lesse en pays de Seyne (massif des Monges). Programme: <b>Dimanche</b> : St Léger (Montclar) : lacs de montagne, bas-marais, pinèdes, champs à messicoles <b>Lundi</b> : Col Bas (Seyne) : éboulis calcaires, nardaies, cembraies, lacs oligotrophes de montagne, petites tourbières hautes <b>Mardi</b> : Vallée du Laverq : mégaphorbiaies, bas-marais, mélézins, prairies, rochers de dalles gréseuses	Accueil samedi 28 juin au restaurant  "La Chaumière"  33 Grand Rue à Seyne vers 18h00 pour la présentation du programme de la session.	Georgy De Heyn Bernard Overall
	<b>Mercredi</b> : relâche – repos ou visite libre ; possibilité de sentiers géologiques dans la Réserve géologique de Haute Provence	La soirée sera agrémentée d'un buffet froid à 8 € (l'apéro est offert)	
	<b>Judi</b> : Vallée de l'Ubaye : Pelouses et bas-marais en haute montagne	<b>Le rdv quotidien à partir du dimanche 29 est à 9h00 place d'Armes à Seyne-les-Alpes en face de l'office de tourisme, à la sortie du village côté Sud.</b>	
	<b>Mercredi</b> : à définir sur place		
	<b>Vendredi</b> : Le Négron (sur les Monges) : végétation acidiphile (landes à myrtille et airelle) sur sous-sol calcaire		
	<b>Samedi</b> : Fort de St-Vincent : pelouses thermophiles continentales sur arête calcaire  Exposé introductif sur la géologie locale et la végétation particulière des Alpes du Sud le samedi soir à l'accueil ou le dimanche soir.		
Dimanche 20 juillet	Promenade familiale du dimanche après-midi à vélo : découverte du Ravel le long de la vallée de l'Almache.  Venir avec son vélo !	14h00 Parking de l'Hôtel du Ry des Glans ; RN Neupont-Redu (Dinant-Neufchâteau)	Philippe Corbeel
Samedi 26 juillet	Prospection botanique et naturaliste dans les landes et tourbières du plateau de Saint-Hubert. Landes de l'aérodrome militaire de Saint-Hubert ; fagne de Sarwé ; tourbières de Pleine Haie et de la Borne, en fonction du temps restant.  Bottes indispensables.	9h30 Devant la Basilique de Saint-Hubert	Daniel Tyteca et Jean-Louis Gathoye
Samedi 2 août	Dans le cadre de la clôture du projet LIFE-Lomme, rallye pédestre aux alentours de la réserve des Anciennes Troufferies de Libin. Le parcours de 6 km, sur chemins forestiers, sera agrémenté par la présence d'entrepreneurs, agriculteurs, Département Nature et Forêt, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Contrat de rivière Lesse, Les Naturalistes de la Haute-Lesse, Natagriwal, LIFE-Herbage,... Un chapiteau, avec bar, petite restauration et animations (vannerie sauvage, animations nature pour enfants, expo Laetitia Cravatte) vous accueillera à l'arrivée.	Point de départ: dépendances du Château de Roumont (N40 - Libin-Recognne), à toute heure de la journée à partir de 10h (dernier départ à 16h)  (voir l'affiche dans ce numéro)	Organisation: Sara Cristofoli (coordinatrice du projet LIFE-Lomme). Contact pour les NHL: Jean-Claude Lebrun, Marie Lecomte et Daniel Tyteca

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
<b>Samedi 9 août</b>	Sortie pluridisciplinaire en Meuse française. Nous observerons tout d'abord en bord de Meuse à Mouzon, puis irons à Pouilly et Inor. De là, nous ferons une balade plus ou moins longue (selon le temps dont nous disposerons) passant par la pelouse calcicole. La sortie sera essentiellement tournée vers l'entomologie.	9h30 à la sortie de Mouzon vers Inor (D 764), sur le parking «Ardennes Meuse boissons »	Francine Vanden Abbeele (0495/78.95.34) et Marc Paquay
<b>Judi 21 août</b>	Commission de l'Environnement Bienvenue à tous!	20h00 Rue du Tombois à Chanly	 Philippe Corbeel
<b>Dimanche 24 août</b>	Aux alentours d'Auffe et Ave avec 4 sites remarquables au programme : les Grignaux, le Tienne d'Aise, le Roptai et Prelieu.	9h30 Parking à proximité d'Auffe dans la cluse du Ry d'Ave au pied des Grignaux et de Turmont	André d'Ocquier
<b>Dimanche 31 août</b>	Circuit géo-pédologique à Furfooz. Le nombre est limité à 15 personnes maximum. Réservation obligatoire auprès de Marie Lecomte (0487/488.747 ou <a href="mailto:marielecomte6@gmail.com">marielecomte6@gmail.com</a> ). La promenade sera terminée vers 13h. Il n'y aura pas d'arrêt pique nique.	9h30 A l'entrée du parc de Furfooz	 professeur V. Hallet
<b>Dimanche 7 septembre</b>	Conciliation de la sylviculture et de la biodiversité dans la région de Wellin	9h30 Place de Chanly	Philippe Corbeel
<b>Samedi 27 septembre</b>	Fête des associations de Wellin. Balade de +/- 2 heures sur les arbres remarquables.	Départ de la Maison des Associations de Wellin, 14h00	Georges De Heyn

**Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !**  
Prochaine réunion du Comité le 1er août (20h00).

(\*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

## Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 <b>Activité spécialisée</b> <b>Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation</b>			 Attention changement !

Dimanche 6 avril

## Balade bryologique et lichénologique dans la vallée de la Houille

JEAN DURANT ET JEAN-PIERRE DUVIVIER

**Météo: Temps doux, couvert mais sans pluie.**

**Participants: 23**

Dès 9h45, devant l'église de Sart-Custinne, un premier topo est donné aux participants sur la géographie des lieux et le déroulement de la journée.

Nous sommes donc ici sur le territoire de Gedinne, entité qui, depuis les fusions de 1976, englobe les 12 anciennes communes de la région, c'est-à-dire, Vencimont, Sart-Custinne, Patignies, Malvoisin, Bourseigne-Vieille, Bourseigne-Neuve, Willerzie, Rienne, Louette-Saint-Pierre, Louette-Saint-Denis, Houdremont et Gedinne.

Sa population est d'environ 4500 habitants et sa superficie couvre un peu plus de 15000 hectares : 10000 hectares sont couverts de forêts, dont 6500 appartiennent à des propriétaires publics (commune, région wallonne, fabrique d'église) et 3500 à des propriétaires privés.

Deux cours d'eau principaux en parcourent le territoire : la Hulle qui suit le tracé de la frontière avec la France et la Houille dont nous allons suivre une petite partie de la rive droite, celle située entre le Moulin de la Galette, ici à Sart-Custinne, et le pont des Barbouillons sur le territoire de Vencimont. La confluence de ces deux rivières se fera non loin du Moulin de Felenne et la Houille ira alors se jeter dans la Meuse à Givet.

Au point de vue géologique, nous sommes ici au début de l'Ere primaire, dans le Dévonien inférieur et plus précisément sur du Lochkovien (anc. Gedinnien), vieux de 395 millions d'années. Nous verrons donc surtout des roches schisteuses et gréseuses mais nous ne serons pas à l'abri de quelques surprises à certains endroits...

Une belle brochure illustrée de 65 pages est remise aux participants. Ils y trouveront beaucoup de raisons de venir explorer la nature de cette belle région.

Les voitures se dirigent alors en colonne vers le Moulin de la Galette, dépassent ce dernier et se garent sur le bas-côté de la route menant vers le village de Malvoisin.

Le sentier en direction de Vencimont nous attend sur le versant droit de la Houille; il nous conduira après environ 2 km de parcours, sur le Pont des Barbouillons. Nous y prendrons notre collation de 13h et nous ferons ensuite le

sentier en sens inverse pour rejoindre les voitures.

En début de parcours, nous avons remonté sur 200m un petit affluent de la Houille pour observer la végétation de ses berges et de son lit rocailleux.

Peu de kilomètres en somme mais tellement de découvertes en ce début de printemps où la végétation phanérogame ne cache pas encore les cryptogames !

A l'entrée du sentier, deux faits attirent notre attention :

1. Des coupes à blanc ont été réalisées en amont de la Houille à la hauteur du Moulin de la Galette.

On aperçoit bien le profil en V de la vallée que la Houille a creusée dans les formations schisto-gréseuses du Lochkovien, plus facilement érodables que les quartzophyllades cambriens présents à 1 ou 2 km de là. Ces dernières formations ont cependant laissé quelques témoins sur le plateau et les pentes sous forme de gros blocs de quartzite.

2. Quelques chênes en lisière de la coupe permettent de discuter de l'écologie des bryophytes et des lichens.

Les bryophytes sont plus exigeantes en eau que les lichens, il y a donc peu d'espèces épiphytes aussi bien chez les mousses que chez les hépatiques; nous les énumérons plus loin. De plus, elles ont tendance à croître du côté le plus exposé aux pluies battantes c'est-à-dire la face orientée ouest ou sud-ouest ; dans le fond des vallées, elles choisissent les faces plus exposées aux brumes matinales.

Un lichen est une association d'une algue et d'un champignon. Pour simplifier les bases de cette symbiose, le champignon, par l'entrelacs de son mycélium conserve, comme le ferait une boule d'ouate, une humidité plus importante pour l'algue qui lui fournit en retour les produits de son métabolisme.

On rencontre donc les lichens sur les faces plus sèches, exposées à l'est ou au sud-est et ils ne font ainsi guère la compétition avec les bryophytes.

Les roches de la base du Dévonien contiennent peu de calcaire et on rencontre dans la vallée une végétation cryptogamique essentiellement acidiphile.

Cependant, à la différence de l'Ardenne cambrienne, de temps en temps, on rencontre des affleurements où l'enrichissement en calcaire est suffisant pour pouvoir observer quelques espèces calciphiles; cela sera d'ailleurs le cas le long de notre parcours.

Passons en revue les différents biotopes rencontrés le long du parcours pour commenter les principales observations.

## 1. Epiphytisme

### A. Sur chênes

Dans une forêt sous climat ardennais comme celle que nous traversons, les chênes, malgré leur écorce acide, accueillent une population bryophytique et lichénique assez riche, citons entre autres :

- *Hypnum cupressiforme* var *filiforme* comme bryophyte dominant, accompagné par endroits de *Dicranum montanum*, *Dicranoweisia cirrata* et des hépatiques *Frullania dilatata*, *F. tamarisci*, *Radula complanata* et *Metzgeria furcata*.
- Le lichen dominant est *Lepraria incana* au thalle lépreux gris bleu à gris beige.

Sur les écorces détachées du tronc (et donc très sèches), on rencontre le lichen squamuleux: *Hypocenomyce scalaris*.

Des taches brun rouille à blanches sont celles de *Chaenotheca ferruginea* dont les apothécies noires (« mazaedium ») reposent sur des pieds leur donnant la forme de petits clous.

Quelques *Cladonia* sont présents.

Ceux à apothécies de couleur brune: *Cladonia fimbriata* dont le podétion forme un scyphé (« entonnoir » !) et *Cl. coniocraea* à podétion en forme de corne allongée.

Ceux à apothécies de couleur rouge : *Cladonia digitata* aux squamules primaires assez grandes et d'un vert glauque et *Cl. polydactyla* avec de petites squamules et des podétions ramifiés.

Ces *Cladonia* s'observent surtout à la base moussue des troncs.

Sur le plateau, quelques arbres portent une usnée, la plus

courante de ce genre et bonne indicatrice de peu de pollution: *Usnea subfloridana*.

### B. Sur conifères (épicéas et mélèzes surtout)

Les conifères possèdent des écorces très acides et à l'exception des *Cladonia*, accueillent la même flore que les écorces des chênes.

Un petit *Lecanora* s'invite souvent en plus: *Lecanora conizaeoides*

### C. Sur bouleaux

Les bouleaux des versants ainsi que les aulnes le long de la rivière ont des écorces très acides et très lisses hébergent peu de cryptogames.

Sur les parties blanchâtres de l'écorce des bouleaux viennent volontiers 2 petites espèces de lichens:

*Mycoblastus fucatus*, fréquent en Ardenne mais non aperçu lors de la balade et surtout *Leptorhaphis epidermidis*, fantôme lichénologique de notre ami Jacques Haine qui en rêvait depuis longtemps et le voyait donc pour la première fois.

Il est caractérisé par de petits périthèces noirs de 100 à 200 µm de diamètre sur un thalle très diffus, voire inexistant.

### D. Sur coudriers et des charmes

Les écorces lisses de ces ligneux sont peu acides et à l'inverse des précédents, accueillent pas mal d'espèces de cryptogames.

Les bryophytes des genres *Orthotrichum* et *Ulota* : *Orthotrichum affine* et *Ulota bruchii*, *U. crispa* y ont été observés. Les hépatiques épiphytes *Metzgeria furcata*, *Radula complanata* et *Frullania dilatata* déjà citées colonisant les écorces des chênes s'y rencontrent également.

Les lichens sont surtout représentés par des crustacés :

- *Graphis scripta* aux lirelles ramifiées et son champignon lichénicole le tachant de noir : *Stigmidium microspilum* avec de tout petits périthèces noirs également.
- *Lecanora chlarotera* aux apothécies dont le rebord est de même couleur que le thalle (« apothécie lécanorine ») et l'hyménium allant du beige au brun foncé.

- *Pertusaria pertusa* avec des apothécies groupées par 3-5 dans une verrue thalline.
- *Pertusaria leioplaca*, ressemblant au précédent mais avec une seule apothécie par verrue thalline.
- *Arthonia radiata*, petit lichen aux apothécies sans rebord (comme de nombreux *Arthonia*) ressemblant à des taches et, pour cette espèce, ramifiées presque en étoile.

## 2. Terre nue à la base des talus du chemin

A la base des talus forestiers, la terre issue de la décomposition des schistes est relativement acide et toujours fraîche. Elle accueille des hépatiques comme *Calypogeia fissa* et *C. arguta*, *Diplophyllum albicans* (possédant une fausse nervure appelée «vitta») et *Jungermannia gracillima* aux cellules marginales rectangulaires plus grandes que celles du centre de la feuille. On ne rencontre aucun lichen dans ce biotope.

On reconnaît seulement *Psilolechia lucida* au thalle très diffus de couleur vert-jaune pâle, vivant sur les racines créant un surplomb dans le haut du talus. Notons une mousse assez difficile à déterminer: *Pohlia wahlenbergii*.

Dans ce biotope, on peut aussi rencontrer les cryptogames croissant plus fréquemment dans les biotopes suivants.

## 3. Haut des talus forestiers

Sur cette zone de transition, la terre est décalcifiée et très acide, elle est souvent plus compacte et stable. Plusieurs mousses de grande taille y croissent, citons entre autres : *Mnium hornum*, *Polytrichum formosum*, *Dicranum scoparium*, *Atrichum undulatum*, *Dicranella heteromalla*, *Plagiothecium undulatum* ....

Et quelques mousses des humus forestiers neutres comme: *Eurhynchium striatum*, *Loeskobryum brevirostre*, *Hypnum cupressiforme*, *Isothecium alopecuroides* et *I. myosuroides*; ces deux dernières se retrouvent aussi souvent à la base des troncs des chênes ou des hêtres.

Lorsque l'endroit est assez éclairé, quelques grands *Cladonia* s'invitent dans le tapis bryophytique; on y rencontre souvent : *Cladonia furcata*, *C. portentosa*, *C. subulata*, ...

## 4. Pseudo-lande forestière

Dans la forêt visitée, les grands arbres (chênes, épicéas) sont très espacés avec un taillis peu dense entre eux. Il y a

donc suffisamment de lumière atteignant la strate herbacée, la callune et le mélampyre s'y installent, accompagnés de tout un cortège de cryptogames de lande comme *Pleurozium schreberi*, *Hypnum lacunosum*, *H. jutlandicum*, *Rhytidiadelphus loreus*, *Thuidium tamariscinum* (mousse hygrophile s'installant en versant orienté nord). Par endroit, on y a aussi observé *Leucobryum glaucum*.

## 5. Friche et pelouse

Dans les espaces envahis par les graminées, quelques grandes hypnobryales y font de la résistance, citons : *Pseudoscleropodium purum*, *Hypnum cupressiforme*, *Rhytidiadelphus squarrosus*, *Brachythecium rutabulum*, ...

## 6. Affleurements de grès et schistes ombragés et secs

Il y a peu de cryptogames qui s'aventurent dans ce type de biotope relativement sec et pauvre en nutriments.

On n'y rencontre pas d'hépatiques et, parmi les mousses, on peut signaler des pleurocarpes comme *Hypnum cupressiforme* et *Plagiothecium sp.* et la jolie acrocarpe *Bartramia pomiformis*, aux capsules sphériques et surmontées d'une coiffe petite et déjetée.

Dans les anfractuosités ou suivant les joints de stratification, de gros coussinets (jusqu'à plusieurs cm de diamètre !) d'*Amphidium mougeotii* captent le peu d'eau qui s'insinue.

Sur les replats en surplomb, un lichen lépreux, *Lecanactis latebrarum* croît en tapis épais.

Lorsqu'il y a un peu plus d'éclairement, *Chrysothrix chlorina* au thalle lépreux jaune vif forme des taches parfois fort importantes.

Sur la roche, les taches brunes délimitées par un prothalle noir d'*Enterographa zonata* dessinent une carte de géographie.

## 7. Affleurements de grès et schistes ombragés et humides

Lorsque l'humidité est plus importante sur les parois, et cela peut aller jusqu'à des suintements où l'eau coule goutte à goutte dans le tapis de bryophytes, beaucoup d'espèces hygrophiles apparaissent et notamment des hépatiques comme : *Chiloscyphus polyanthus*, *Pellia epiphylla*, *Diplophyllum albicans*, *Scapania nemorea*, *Porella arboris-vitae*, *Plagiochila porelloides*, ...

Parmi les mousses, on remarque la présence des espèces calcicoles: *Anomodon viticulosus* et *Fissidens dubius*.

## 8. Rochers immergés dans le lit de l'affluent ou de la Houille

C'est un miracle que des végétaux puissent s'accrocher à la surface de rochers immergés dans les eaux vives des torrents, c'est ce que nous avons eu l'occasion d'observer dans le lit de la Houille et de ses affluents.

Sur les rochers du ruisseau de Malvoisin aux eaux acides, nous avons pu observer un lichen à thalle ombiliqué : *Dermatocarpon luridum* et un crustacé dont le thalle est verdâtre et parsemé de périthèces noirs: *Verrucaria hydrela*.

Quant aux mousses, deux pleurocarpes se partagent les roches en pente sur lesquelles glisse l'eau. Elles parviennent à y accumuler un peu d'humus et de cailloutis; ce sont : *Plasteurhynchium riparioides* et *Brachythecium rivulare*.

Les eaux acides attirent aussi *Racomitrium aciculare*.

Une hépatique s'installe aussi dans ce genre de milieu : *Scapania undulata*.

## 9. Berges humides de l'affluent

Beaucoup d'espèces, exclusivement des bryophytes, y ont été observées.

Tout près de l'eau dans la zone de battement, on rencontre deux hépatiques à thalle *Pellia epiphylla* et *P. neesiana*, l'une monoïque, l'autre dioïque et une hépatique ramifiée aux feuilles laciniées: *Trichocolea tomentella*. On trouve aussi une très belle mousse aux grandes feuilles vert pâle, disposées dans un même plan, qui montrent par transparence leurs cellules : *Hookeria lucens*.

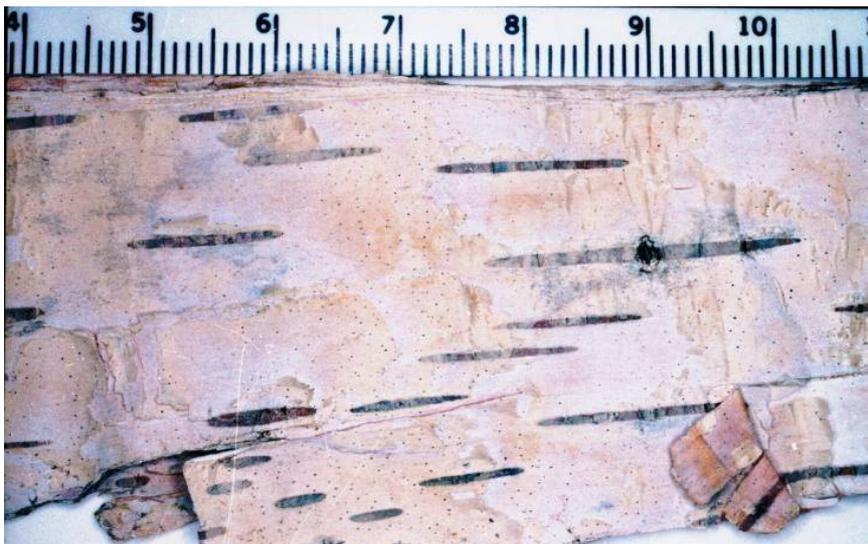
Dans les zones plus marécageuses où la vitesse d'écoulement est lente, on trouve une grande hépatique à thalle, assez rare : *Aneura maxima*.

Sur les berges, on rencontre les hygrophiles classiques : *Thuidium tamariscinum*, ... et des zones sphaigneuses de versant avec *Sphagnum palustre*, *S. denticulatum*, ...

Pour terminer, remercions tous ceux qui ont vérifié les espèces critiques et réalisé les listes des espèces observées et notamment Marianne Mabile, Bernadette Mora et Michel Lannoy.

Remercions aussi Marc et André Sotiaux qui sont venus préparer avec nous cette sortie.

Après cette journée bien remplie, le groupe se dirige vers Vencimont pour y déguster café crème et bière moussue à souhait tout en se promettant de revenir dans la région pour y visiter une autre de ses spécialités : les « tourbières », celles de la Croix-Scaille par exemple.



Un fantôme lichénologique: *Leptorhaphis epidermidis* (source: <http://media.eol.org>)

Dimanche 13 avril

## Parcours des sites à anémone pulsatile à Resteigne, Belvaux et Auffe

PIERRE LIMBOURG

**Notre intention était d'évaluer la population de nos chères protégées sur les quatre sites faisant l'objet d'observations périodiques par les Natu's depuis de nombreuses années (1986!) . L'année dernière à pareille époque (6 avril) – et pour la première fois – nous avons dû renoncer à cette activité en raison d'un retard considérable de la végétation dû aux conditions hivernales (cf Les Barbouillons n°271 p. 16).**

Cette année, après un hiver particulièrement doux (le deuxième le plus chaud jamais connu, selon l'I.R.M., avec une température moyenne de 6,3°C) et un mois de mars itou (+2,5 °C par rapport à la normale), les pulsatilles étaient – à notre grande déception – déjà défleuries ! Tout dénombrement précis étant devenu impossible, nous nous sommes limités à parcourir le site « en tirailleur » en comptant tant bien que mal les fleurs desséchées...

Voici, à titre d'information, les résultats de nos observations sur les différents sites prospectés, en indiquant entre parenthèses, ceux enregistrés le 10 avril 2010 :

Plateau des Pairées à Resteigne :

Tienne des Vignes : 640 fl. (867)

Enclos : 42 fl. (38)

Rochers du Maupas à Belvaux : 133 fl. (+/- 600)

Thérimont (= Turmont) à Auffe : 66 fl (+/- 300)

Les Grignaux (= Hérimont) à Auffe : 540 fl. (+/- 1550)

On ne peut donc tirer aucune conclusion des comptages effectués cette année, tant les conditions d'observation ont été différentes de celles des années précédentes. Par ailleurs, il y a lieu de prendre en considération les variations parfois importantes de l'abondance des floraisons de l'espèce enregistrées d'une année à l'autre pour des raisons diverses (cf. Les Barbouillons n°241 : pp 22-23).

Mentionnons toutefois l'abondance, sur les gradins rocheux du Maupas, du magnifique Tabouret des montagnes (*Thlaspi montanum*) en pleine floraison – et manifestement en extension sur le site- ainsi que du Cotonéaster sauvage (*Cotoneaster integerrimus*).



Floraisons sur le Maupas: la fin des anémones pulsatilles et le début des orchis mâles. A l'arrière, se détache la silhouette du Bois Niau (Daniel Tyteca)

Dimanche 27 avril

## Observations et écoute des oiseaux en bordure méridionale du plateau herbager d'Ardenne centrale

OLIVIER DUGAILLEZ

**Vingt-deux personnes sont au rendez-vous à 9h au centre de Chêne. Après quelques minutes d'accueil, nous reprenons les voitures pour monter au lieu-dit « La Potence » au-dessus de Chêne. De là, nous entamons un parcours de 6,5 km à la jonction entre la forêt d'Anlier et le plateau herbager d'Ardenne centrale.**

Ainsi, la première moitié du parcours se situe en milieu forestier, au sud de la grand-route Neufchâteau-Martelange. Les biotopes rencontrés sont issus de la sylviculture régionale, largement dominée par les peuplements de résineux (épicéa et douglas principalement). De la jeune plantation du début de cette année au peuplement mûre, toutes les phases du cycle de croissance de ces arbres sont présentes sur le parcours. Une grande zone ouverte (en pointillé sur la carte) formée par une mise à blanc de l'hiver 2012 et de jeunes plantations de quelques mois à environ dix ans nous a fourni plusieurs belles rencontres (milan noir, alouette lulu, pie-grièche grise, tarier pâtre, pipit des arbres ...).

La seconde moitié du parcours sillonne les milieux agricoles et traverse le petit hameau de Vaux-lez-Chêne, au nord de cette grand-route. Prairies de fauche et pâtures sont bordées de quelques haies vives et alignements d'arbres.

### OISEAUX OBSERVÉS

1. **Bernache du Canada – *Branta canadensis*** : deux individus en vol ont inévitablement soulevé la problématique des espèces invasives
2. **Canard colvert – *Anas platyrhynchos*** : un mâle en vol au-dessus de Vaux-lez-Chêne
3. **Milan royal – *Milvus milvus*** : un individu en chasse au-dessus des prairies observé au niveau de la ligne d'horizon
4. **Milan noir – *Milvus migrans*** : très belle observation d'un adulte passant juste au-dessus du groupe puis cerclant au-dessus de la mise à blanc
5. **Buse variable – *Buteo buteo*** : espèce bien présente dans la région – plusieurs observations d'oiseaux en vol
6. **Pigeon biset feral – *Columba livia f. domestica*** : un individu passant à bonne altitude
7. **Pigeon ramier – *Columba palumbus*** : espèce observée en vol à plusieurs reprises lors de la matinée
8. **Tourterelle des bois – *Streptopelia turtur*** : un chanteur entendu en fin de balade, près des voitures
9. **Coucou gris – *Cuculus canorus*** : un chanteur entendu au loin dans la hêtraie (bordure de la forêt d'Anlier)
10. **Alouette lulu – *Alauda arborea*** : un individu s'est envolé à quelques mètres devant le groupe dans la mise à blanc
11. **Hirondelle rustique – *Hirundo rustica*** : espèce observée dans les petits hameaux de Chêne et de Vaux-lez-Chêne qui abritent chacun une petite population
12. **Pipit des arbres – *Anthus trivialis*** : deux individus nous ont fait part de leur vol nuptial dont un à plusieurs reprises très proche du groupe
13. **Bergeronnette grise – *Motacilla alba*** : quelques individus observés et entendus en vol
14. **Cincla plongeur – *Cinclus cinclus*** : de retour à Chêne, un individu se toilettant est observé sur la Géronne – un couple y est cantonné pour la première année
15. **Accenteur mouchet – *Prunella modularis*** : belles auditions et belle observation de cette espèce en début de parcours
16. **Rougegorge familier – *Erithacus rubecula*** : plusieurs chanteurs dont quatre simultanément dans une haute pessière après la mise à blanc
17. **Rougequeue à front blanc – *Phoenicurus phoenicurus*** : un mâle a stoppé net le groupe par son chant très proche, puis s'est envolé et a pu être observé furtivement avant de s'enfoncer dans une large haie
18. **Rougequeue noir – *Phoenicurus ochruros*** : un chanteur sur un toit à Vaux-lez-Chêne entendu à la sortie du village
19. **Tarier pâtre – *Saxicola torquata*** : un mâle observé sur les genêts dans une jeune plantation de résineux
20. **Grive musicienne – *Turdus philomelos*** : espèce observée et entendue à plusieurs reprises
21. **Grive draine – *Turdus viscivorus*** : espèce observée et entendue à plusieurs reprises
22. **Grive litorne – *Turdus pilaris*** : quelques

individus observés de près dans le hameau de Vaux-lez-Chêne

23. **Merle noir – *Turdus merula*** : plusieurs contacts dont une audition proche à la sortie de Vaux-lez-Chêne

24. **Fauvette des jardins – *Sylvia borin*** : première audition de l'année pour beaucoup d'entre nous, dans un fourré de genêts, bouleaux et sorbiers

25. **Fauvette à tête noire – *Sylvia ignicapilla*** : espèce très présente sur tout le parcours

26. **Fauvette grisette – *Sylvia communis*** : observation et audition de l'espèce en début de balade au sommet d'un épicéa et plusieurs auditions par la suite

27. **Fauvette babillarde – *Sylvia curruca*** : un premier individu est entendu à l'entrée de la mise à blanc et plusieurs autres contacts auditifs dans les haies avant et après Vaux-lez-Chêne

28. **Pouillot fitis – *Phylloscopus trochilus (= Parus ater)*** : espèce audible dès le lieu de rendez-vous au centre de Chêne et très présente sur la première moitié du parcours

29. **Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita (= Parus caeruleus)*** : espèce très présente sur tout le parcours

30. **Roitelet huppé – *Regulus regulus*** : plusieurs individus entendus dans la première moitié de parcours

31. **Roitelet à triple bandeau – *Regulus ignicapilla*** : plusieurs individus entendus dans la première moitié de parcours et au retour aux voitures

32. **Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*** : premier chanteur entendu après la mise à blanc

33. **Mésange charbonnière – *Parus major*** : espèce très présente sur tout le parcours

34. **Mésange noire – *Periparus ater*** : espèce présente dans toutes les hautes pessières du parcours

35. **Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus*** : espèce entendue à plusieurs reprises et observée dans les haies à Vaux-lez-Chêne

36. **Sitelle torchepot – *Sitta europaea*** : un chanteur s'est manifesté dans le bois du château de Vaux-lez-Chêne

37. **Grimpereau des bois – *Certhia familiaris*** : un chanteur (une seule strophe) dans la pessière à la sortie de la mise à blanc

38. **Pie-grièche grise – *Lanius excubitor*** : très belle observation de cette espèce emblématique en chasse

39. **Pie bavarde – *Pica pica*** : quelques individus à Vaux-lez-Chêne

40. **Geai des chênes – *Garrulus glandarius*** : un individu criant au niveau de la pointe sud du parcours

41. **Corneille noire – *Corvus corone*** : espèce observée à plusieurs reprises en vol

42. **Etourneau sansonnet – *Sturnus vulgaris*** : plusieurs adultes nourrissant observés

43. **Moineau domestique – *Passer domesticus*** : espèce très présente à Vaux-lez-Chêne

44. **Moineau friquet – *Passer montanus*** : un individu observé furtivement dans le parc de l'ancien château de Vaux-lez-Chêne

45. **Pinson des arbres – *Fringilla coelebs*** : espèce très présente sur tout le parcours

46. **Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*** : plusieurs individus observés et entendus en tout début de parcours, dans les jeunes « sapins » de Noël – plusieurs autres oiseaux en vol sur tout le parcours

47. **Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis*** : trois individus en vol au-dessus de la mise à blanc – une dizaine d'autres individus au total en vol avant et après Vaux-lez-Chêne

48. **Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula*** : un mâle s'est posé bien en évidence au sommet d'un épicéa

49. **Grosbec casse-noyaux – *Coccothraustes coccothraustes*** : pas d'observation dans de bonnes conditions de cette espèce, mais plusieurs contacts auditifs et quelques individus observés en vol

50. **Bec-croisé des sapins – *Loxia curvirostra*** : deux individus repérés d'abord par les cris puis observés au dessus du groupe (nous dévoilant par la même occasion la présence du bouvreuil)

51. **Bruant jaune – *Emberiza citrinella*** : premiers individus observés et entendus en tout début de parcours, dans les jeunes « sapins » de Noël - un mâle bien en évidence proche du groupe – plusieurs autres contacts

52. **Hirondelle de fenêtre – *Delichon urbica*** : une observée dans le village de Chêne

53. **Grand cormoran – *Phalacrocorax carbo*** : trois individus en vol en V (un peu après l'observation des traces de raton laveur).

1er mai

## L'aube des oiseaux, un bel exemple de synergie associative

PHILIPPE CORBEEL COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

**Comme chaque année, Natagora Famenne, dynamiquement appuyé par des mentors issus de cette belle asbl organise une activité de sensibilisation dans le cadre privilégié des réserves du Life prairies bocagères.**

Notre ami Thibaut Goret, coordinateur de ce Life, en collaboration avec Jacques Gallez (Naturalistes de la Haute-Lesse) nous avait donné rendez-vous ce premier mai à 6h30 pour une visite de la plaine de Behotte.

Sur la vingtaine d'acteurs, 5 naturalistes avaient bravé l'aube pour contribuer à s'ouvrir les yeux et les oreilles sur la nécessité de préserver des milieux prioritaires au sens de la conservation de la nature. Au rang de ceux-ci et entre autre : la prairie maigre de fauche, la prairie humide oligotrophe, les mégaphorbiaies.

L'état de conservation des habitats et espèces repris en Natura 2000 étant objectivement classé en « mauvais », il est primordial d'assurer la pérennité de ces milieux si fragiles.

Cette pérennité passe par la main mise foncière mais également par des mesures de soutien à l'agriculture traditionnelle et à dimension humaine.

Il est bien sur important de rappeler que nous tous, consom'acteurs, sommes en mesure par nos choix citoyens d'influencer la viabilité de ce circuit court.



La réserve naturelle de la plaine de la Behotte dite Réserve naturelle "Yves Duteil" (<http://www.natagora.be>)

Dimanche 11 mai

## Evaluation des sites sensibles en aval de Houyet en appui au plaidoyer pour la préservation du sentier piétonnier le long de la Lesse

CLAIRE BRENU & MARC PAQUAY

**L'activité de ce dimanche avait pour but de revoir le terrain, de mettre en évidence les sites sensibles du projet d'une extension possible du RAVeL en aval de Houyet (voir ce sujet abordé en réunion de commission environnement).**

Le temps froid et pluvieux de ces jours de « Saints de glace » en a découragé plus d'un ... nous n'étions qu'un petit groupe de naturalistes peu nombreux mais motivés, au rendez-vous de ce matin au « Maupat » près du pont de Houyet. Notre courage a été récompensé par un temps moins catastrophique que prévu !

Nous longeons la Lesse vers la confluence de l'Ywoigne sur le chemin de la Donation Royale sur moins de 2 km. On passe devant la halte d'Ardenne, ancienne gare royale où chante le Rougequeue à front blanc. Sur une large feuille de bardane, un Sphinx gazé (*Hemaris fuciformis*) bien calme et attendant la fin d'une petite averse, se laisse observer à loisir. La mise en place du RAVeL, sur ce tronçon, chemin large et carrossable, ne provoquerait pas de dégâts a priori.



Sphinx gazé (Rémy Lepère)

Nous traversons l'Ywoigne par le petit pont au bas de la côte dite de « Clinchamps » pour aborder le tronçon « problématique ». La promenade se corse effectivement. Dès le début, nous sommes confrontés à des obstacles naturels : le chemin se fait très étroit et nous devons escalader un rocher en empruntant une échelle métallique. On (re)découvre le paysage forestier magnifique des érablières de ravin de la rive droite de la Lesse vers Gendron, endroits sauvages couverts de végétation luxuriante.

Nous observons plusieurs espèces de la flore typique des lieux dont la Raiponce noire (*Phyteuma nigrum*), espèce des humus acides, assez rare au pied des versants à grès

schisteux mais aussi l'autre espèce, plus fréquente, la Raiponce bleue (*Phyteuma spicatum*) à fleurs jaunâtres (caractère non constant !) et épi plus allongé, moins globuleux.

Au pied des versants de l'érablière, la Lunaire vivace (*Lunaria rediviva*) est bien présente et est en pleine floraison. L'érablière de ravin est mêlée de tilleuls et on y retrouve la Langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*), plante caractéristique de ce type de forêt de versant. Au passage, nous notons la régularité des cépées de l'Orme lisse que nous examinons en détail au niveau des feuilles (grosses dents recourbées vers le sommet), des fruits (samares circulaires ciliées sur tout le pourtour de l'aile) et du tronc (caractéristique par sa couleur brun sombre et par la présence très fréquente de gourmands formant des « broussins »).

Localement, nous admirons l'Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum*), très belle plante de la famille des Renonculacées, strictement inféodée aux bas de pente de cette belle vallée.

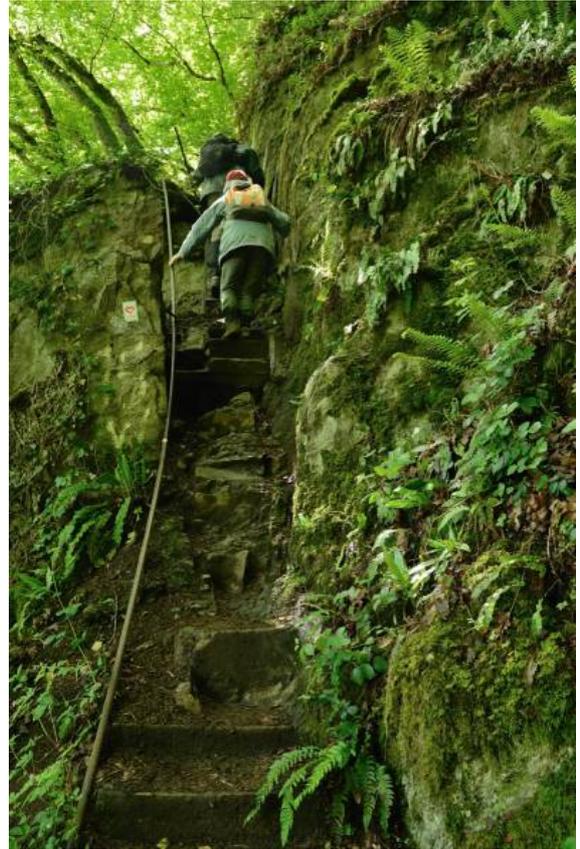
Le sentier monte, descend, souvent de façon raide, ce qui nous oblige, encore un fois, à escalader une échelle, longer un corniche bordée d'une vieille rampe métallique ...

Parfois, il se fait plus plat et plus large. Sur ces banquettes alluviales, pousse une abondante végétation herbacée, enrichie par les débordements de la rivière. Nous y notons la bistorte (*Persicaria bistorta*) et diverses espèces des lieux humides comme l'Iris jaune (*Iris pseudacorus*), la Consoude officinale (*Symphytum officinale*) et d'autres « classiques ».

Plus loin, dans le sous-bois, au pied de noisetiers, s'étend une petite plaque de Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*) déjà en fin de floraison et même en fruits.

Ce décor enchanteur nous émerveille, nous séduit et nous sommes convaincus qu'il faut veiller à préserver ces endroits merveilleux. C'est très clair, on ne peut aménager ce site en RAVeL : cela paraît techniquement impossible et des travaux y causeraient un dommage énorme sur un milieu naturel quasi intact ! La conclusion est aussi claire : les Naturalistes ne peuvent que s'opposer à un tel projet, forcément destructeur.

# Prospection naturaliste



Un sentier parfait pour le piéton (photos Claire Brenu)

Dimanche 18 mai

## Prospection botanique dans la réserve naturelle de St-Rémy

DANIEL TYTECA

**Malgré le temps particulièrement clément, seuls treize Natus se présentent pour cette sortie. Comble de malchance, certains de nos botanistes parmi les plus chevronnés ne sont pas présents ... Nous allons donc devoir compter sur les propres forces des seuls membres présents ! Notre sortie d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité d'un inventaire systématique, entamé le 5 octobre 2013.**

C'est donc avec les moyens du bord (mais heureusement en bénéficiant des lumières de Marc !) que nous entreprenons cette « prospection ». Nous nous limiterons aux parcelles qui font, encore actuellement, l'objet de conventions entre l'Abbaye de St-Rémy et l'association Ardenne et Gaume. L'inventaire sera forcément succinct et nous ne pourrons, en un jour, retrouver toutes les espèces inventoriées lors de mes propres prospections faites en 1974, étalées sur de nombreuses et longues journées, tout au long de la saison (voir TYTECA 2013). L'inventaire d'aujourd'hui est proposé en annexe à la fin de l'article.

Sur le parking de l'Abbaye, nous avons tout le loisir d'observer les ébats d'un gobe-mouche gris, ce qui n'est pas banal !

Nous nous mettons en route vers la partie sud de la réserve, où nous avons mené des opérations de débroussaillage et de défrichage en février dernier (TYTECA 2014). Sur la petite butte maintenant bien dégagée (voir Fig. 1), une végétation typique de pelouse calcicole a tout le loisir de se développer, accompagnée de quelques plantes plutôt caractéristiques des lisières ou même des forêts calcicoles, comme par exemple le céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) ou le nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*). Sur les feuilles d'un camérisier (*Lonicera xylosteum*), Marc nous montre la chenille d'un petit sylvain, et nous avons l'occasion de suivre les évolutions d'un mâle de l'agrion éclatant (*Calopteryx splendens*). Sur un fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), nous observons un hyménoptère typique des pelouses calcicoles, l'osmie bicolore (*Osmia bicolor*), qui a l'habitude de nidifier dans les coquilles d'escargot ! Parmi les autres arthropodes observés, notons deux araignées (*Micrommata virescens* et *Marpissa muscosa*), ainsi qu'un petit coléoptère (*Cryptocephalus* sp.) et une fourmi (*Formica* gr. *fusca*). La liste de plantes (fournie en annexe) n'offre aucune particularité saillante, hormis celles citées.

La partie sud de la réserve de St-Rémy se prolonge par une pinède juste au nord, récemment défrichée grâce à l'intervention de l'équipe de notre ami Stéphane TOMBEUR. Nous sommes frappés, notamment, par l'abondance des colchiques (*Colchicum autumnale*) et des double-feuille (*Neottia ovata* ou *Listera ovata*), qui traduisent une station plutôt fraîche et un sol profond. Trois espèces de bourdons

retiennent notre attention (*Bombus pascuorum*, *B.* cf. *terrestris* et *Psithyrus* sp.). Un nid du deuxième cité a été attaqué par un blaireau.



Figure 1 : La petite butte centrale de la partie sud de la réserve de St-Rémy (D. Tyteca)

Après le pique-nique pris sur un muret du parking de l'Abbaye, nous gagnons l'ancienne carrière de marbre rouge. Nous ne visitons pas la carrière proprement dite, mais la pelouse directement attenante, qui constitue une deuxième partie de l'actuelle réserve naturelle de St-Rémy. Bien que cette pelouse calcicole ait un aspect particulièrement attrayant pour le botaniste, en raison du maintien d'une végétation particulièrement rase, liée à un sol très superficiel, nous n'y observons pas de grande rareté. La végétation est dominée par l'avoine pubescente (*Avenula pubescens*). Nous ne retrouvons pas l'ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) observé ici par Marc il y a quelques années.

Nous nous rendons enfin, pour la dernière partie de notre prospection d'aujourd'hui, 2 km plus au nord, à la réserve de Cocrai, faisant également l'objet d'une convention entre l'Abbaye et Ardenne & Gaume, convention qui, malheureusement, devrait prendre fin cette année 2014, sans qu'une reconduction soit actuellement envisagée. Alors que la convention concernant la réserve de Saint-Rémy proprement dite couvre essentiellement des milieux ouverts, ici nous sommes en présence d'associations

végétales diversifiées, puisque outre des végétations de milieux ouverts (falaises rocheuses, pelouses calcicoles, éboulis), nous retrouvons également des milieux boisés (avec notamment la chênaie-charmaie calcicole).

Une première (mauvaise) surprise nous attend dans l'ancienne carrière située un peu en retrait de la route : alors qu'en principe tout type d'activité récréative y est interdite, un groupe d'escaladeurs y effectue gaiement ses exercices ; des crampons fixés de longue date dans les parois verticales ne laissent aucun doute sur la persistance de ce type d'activité. Le groupe (Spéléo Club de Rochefort) nous dit qu'ils ont une convention avec l'Abbaye autorisant l'accès en ces lieux ... à voir ! Nous parcourons rapidement quelques autres parties de la réserve de Cocrai, dans la partie nord, mais à nouveau rien de bien transcendant à signaler sur le plan botanique (voir inventaire en annexe).

C'est ici que prend fin notre prospection de ce jour, dans une chaleur devenue un peu étouffante en fin de journée. En résumé, si nous n'avons pas observé de réelle perle rare, nous avons quand même eu droit à un bel échantillon (sur le plan botanique principalement, mais pas seulement) de ce que la nature peut nous offrir dans de tels milieux, qu'il convient bien entendu de préserver partout où c'est possible.

## RÉFÉRENCES

TYTECA, D., 2013. Samedi 5 octobre – Prospection de la Réserve de Saint-Rémy à Rochefort. *Les Barbouillons* n° 274 : 14-22.

TYTECA, D., 2014. Dimanche 9 février – Gestion de la réserve naturelle de Saint-Rémy à Rochefort. *Les Barbouillons* n° 276 : 20.

## Annexe – liste (non exhaustive) des espèces végétales observées

### Partie sud de la réserve de St-Rémy – ancienne carrière

<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Helleborus foetidus</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Carex flacca</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>	<i>Sesleria caerulea</i>
<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Digitalis lutea</i>	<i>Bromus erectus</i>
<i>Agrimonia eupatoria</i>	<i>Galium mollugo</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Lonicera xylosteum</i>	<i>Cephalanthera damasonium</i>
<i>Pyrus communis</i>	<i>Viburnum lantana</i>	<i>Neottia nidus-avis</i>
<i>Vicia sepium</i>	<i>Senecio jacobaea</i>	<i>Platanthera bifolia</i>
<i>Vicia cf. tetrasperma</i>	<i>Carlina vulgaris</i>	<i>Platanthera chlorantha</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Leontodon hispidus</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Hieracium murorum</i>	

### Coupe forestière menant à la pinède

<i>Lathyrus pratensis</i>	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Viburnum opulus</i>
---------------------------	-------------------------------	------------------------

### Pinède éclaircie, au nord de l'ancienne carrière

<i>Vicia cracca</i>	<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Platanthera chlorantha</i>
<i>Colchicum autumnale</i>	<i>Neottia ovata</i>	

### Chemin menant à l'ancienne carrière de marbre rouge

<i>Barbarea vulgaris</i>	<i>Neottia ovata</i>	<i>Neottia nidus-avis</i>
--------------------------	----------------------	---------------------------

### Pelouse attenant à l'ancienne carrière de marbre rouge – partie nord de la réserve de St-Rémy

<i>Helleborus foetidus</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i> var. <i>seselifolia</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
<i>Clematis vitalba</i>	<i>Origanum vulgare</i>	<i>Senecio jacobaea</i>
<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Clinopodium vulgare</i>	<i>Carlina vulgaris</i>
<i>Cerastium arvense</i>	<i>Teucrium botrys</i>	<i>Leontodon hispidus</i>
<i>Potentilla reptans</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Hieracium murorum</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Hieracium pilosella</i>
<i>Vicia sativa</i>	<i>Plantago major</i>	<i>Carex sylvatica</i>
<i>Trifolium dubium</i>	<i>Rhinanthus minor</i>	<i>Carex flacca</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Viburnum lantana</i>	<i>Avenula pubescens</i>

# Prospection naturaliste

*Euphorbia cyparissias*

*Succisa pratensis*

*Brachypodium sylvaticum*  
*Briza media*

## Chemin vers la réserve de Cocrai (parcours RAVeL)

*Ulmus campestris*

*Lithospermum officinale*

*Androrchis mascula*

## Réserve de Cocrai – chênaie charmaie

*Lathyrus sylvestris*

*Cephalanthera damasonium*

*Neottia nidus-avis*

*Melica uniflora*

*Epipactis* sp.

*Platanthera* sp.

## Réserve de Cocrai – pelouses et autres milieux ouverts

*Helleborus foetidus*

*Pyrus communis*

*Digitalis lutea*

*Clematis vitalba*

*Polygala vulgaris*

*Leontodon hispidus*

*Ranunculus bulbosus*

*Origanum vulgare*

*Hieracium maculatum*

*Rumex scutatus*

*Teucrium botrys*

*Hieracium pilosella*

*Helianthemum nummularium*

*Teucrium scorodonia*

*Melica ciliata*

*Potentilla reptans*

## Réserve de Cocrai – bord de la route

*Vicia* cf. *tetrasperma*



Chenille du Petit Sylvain (*Limenitis camilla*) sur Camérisier (*Lonicera xylosteum*) (Photo Marc Paquay)

Vendredi 23 mai

## Pays de Seyne : Conférence donnée par Bernard Overal à la Maison des Associations de Wellin

GEORGES DE HEYN

**Le conférencier a tenté avec succès de nous faire aimer son pays d'adoption en nous brossant ses aspects paysagers, ses caractéristiques géographiques, sa flore et ses pratiques agropastorales.**

Situées entre les Hautes Alpes et le pays méditerranéen, les Alpes de Haute-Provence, partagées entre le froid du nord et la chaleur du sud, possèdent une flore appartenant à ces deux milieux mais ont aussi de nombreuses endémiques comme le chardon blanc (*Eryngium spina-alba*) ou la primevère marginée (*Primula marginata*).

Bernard Overal décrit les étages de la végétation allant, du haut vers le bas, de l'étage nival aux chênaies de l'étage collinéen, en passant par les prairies rases de l'étage alpin, les landes buissonnantes de l'étage alpin supérieur, les conifères de l'étage alpin moyen et inférieur et les hêtraies-sapinières de l'étage montagnard.

Il évoque la situation particulière du genévrier thurifère (*Juniperus thurifera*) qui épouse l'ancien front glaciaire et se retrouve dans les chênaies pubescentes xériques des Alpes sud-occidentales. Ce témoin relictuel de l'époque glaciaire supporte bien les basses températures et la sécheresse. Sa longévité est exceptionnelle et des individus de plusieurs centaines d'années ne sont pas rares. Les qualités de son bois imputrescible sont bien connues des montagnards qui l'utilisent pour les piquets de clôture et les travaux de charpente. Il est actuellement protégé.

Bernard Overal s'est exprimé aussi sur les changements de la vie des cultivateurs et éleveurs de la montagne car le « progrès » touche aussi les zones éloignées des communautés urbaines.



© by Nicky - www.LaSeyne.Info

Transhumance des moutons à La Seyne  
([http://laseyne.info.free.fr/alaffiche/moutons\\_01m.jpg](http://laseyne.info.free.fr/alaffiche/moutons_01m.jpg))

Les pratiques agropastorales sont en mutation, les grandes transhumances des troupeaux de moutons appartiennent au passé, les camions remplacent les bergers accompagnés de leurs chiens et de leurs mulets.

La fenaison dans les pentes difficiles d'accès a été abandonnée, le foin est importé de régions plus riches.

Les « campagnes », maisons qui accueillaient les paysans en été et servaient d'ancrage pour le mode culturel et le pastoralisme en altitude, sont abandonnées. L'élevage du mulet est en déclin, les 4X4 utilisent maintenant les chemins de montagne.

La biodiversité a relativement peu souffert dans cette région économiquement fort déshéritée, mais des menaces planent cependant.

Les essais d'amendement des sols par engrais chimiques et d'élimination des plantes messicoles par pesticides n'ont pas abouti, le coût de ces substances dépassant le profit engrangé.

Bien que zones Natura 2000, les pelouses à myrtilles, domaines du tétras-lyre, subissent la pression des agriculteurs qui veulent éliminer ces Ericacées dédaignées par les moutons ; 20 % de ces terres ont subi un étrépage sévère, suivi de gyrobroyage entraînant des problèmes d'érosion avec réduction des sols, alors qu'un étrépage léger augmente par contre la biodiversité.

Bref le combat entre rentabilité économique et préservation de la biodiversité est universel.

Malgré l'amertume qui pointe dans son exposé devant l'évolution de la nature gérée par l'homme, Bernard Overal nous a convaincus de la beauté et des richesses du massif des Monges.

Il nous donne rendez-vous fin juin et nous guidera pour notre plus grand plaisir dans son pays d'adoption.

Dimanche 1er juin

## 2014 : Journées des mares

MARC PAQUAY

***L'activité guidée par deux membres des deux associations s'est déroulée conjointement avec Natagora dans le cadre de « la journée des mares ». Cette journée était axée sur la sensibilisation à la conservation de ces petits milieux fort intéressants que sont les mares mais aussi sur la présentation du programme LIFE Bocages par Thibaut Goret, coordinateur du projet ...***

Depuis le village de Focant, nous nous rendons vers la réserve naturelle de Comogne, comme l'an passé. Nous débutons par l'écoute des explications de Thibaut.

Le projet LIFE Bocages vise à mener des actions en faveur des prairies semi-naturelles de Fagne – Famenne, du bocage et de certains milieux associés comme les lisières et les mares.

Certaines espèces importantes ou représentatives, dites « parapluie », sont visées aussi. Il s'agit de la Pie-grièche écorcheur, du Triton crêté et de trois espèces de chauve-souris (le Vespertillon à oreilles échanquées, le Petit et le Grand Rhinolophe).

Le projet envisage également l'acquisition et/ou la restauration de prairies semi-naturelles.

Des essais sont menés actuellement (notamment ici sur la réserve de Comogne, sur deux placettes dans le secteur le moins riche au plan floristique) pour mettre au point des techniques d'amélioration biologique des prés de fauche.

Deux méthodes principales sont envisagées : la dispersion de foin issu d'une « bonne parcelle » voisine pour favoriser un semis naturel et un sur-semis avec des graines moissonnées dans des bandes refuges riches en flore.

Cette dernière opération est effectuée avec l'aide d'une moissonneuse de la société « Ecosem » et d'un agriculteur, partenaire-gestionnaire de nos réserves. Il est bien entendu que les graines sont récoltées très localement pour éviter toute « pollution » génétique.

Pour certaines prairies en mauvais état de conservation (flore banale ou dégradée) appartenant déjà à Natagora ou sur des acquisitions nouvelles, il est prévu – si les analyses de sol confirment la présence d'éléments chimiques défavorables à un retour naturel des espèces

par une gestion appropriée – de mettre en œuvre des techniques de décapage du sol et de re-semis avec des graines locales et diversifiées. Cette méthode, coûteuse, sera exceptionnelle ...

L'activité se poursuit par l'observation de la flore très riche de la prairie de Comogne où nous assistons cette année à une véritable explosion du rhinanthé à petites fleurs.

Une première mare est visitée. Nous y avons disposé deux « nasses » pour permettre de montrer les diverses espèces de tritons aux participants.

Sur ce premier point d'observation, nous montrons une mare qui s'est fortement refermée par une végétation aquatique fort dense mais aussi par les ligneux qui envahissent les berges en dispersant leurs feuilles au gré du vent mais surtout dans la mare. Le résultat provoque des changements radicaux de la végétation du fait de l'eutrophisation.

Les milieux humides, comme ces mares, sont des habitats naturels qui évoluent très vite. Dans nos réserves, il est nécessaire de les gérer un peu car les mares les mieux éclairées sont les plus diversifiées ...

Nous nous rendons vers la plus belle mare de la réserve. Elle est en pleine lumière (!) et contient une population très importante du Triton crêté (c'est sans aucun doute la population la plus importante de Famenne).

Dans cette mare, un dispositif de plusieurs nasses a été mis en place la veille. Les tritons sont bien présents et nous pouvons montrer les différentes espèces aux participants.

La matinée se termine par un petit lunch bien sympathique offert par la régionale de Natagora ...

## Compte rendu de la Commission de l'Environnement du 3 avril

Le présent compte-rendu englobe la séance du 3/4/14 et celle du 12/6 /14.

### 1. MESURES PROACTIVES EN FAVEUR DES REPTILES. EXPOSÉ DE ERIC GRAITSON « CHARGÉ DE MISSION PLAN ACTION REPTILES »

Monsieur Graitson répond gentiment à notre invitation de nous faire un exposé sur l'inventaire des reptiles dans notre région.

Merci à lui.

Les reptiles font partie de la liste rouge des espèces menacées avec le triste score de 70% de régression. La Wallonie abrite 7 espèces de reptiles, notre terrain d'action en héberge 6. Seul le *lézard des souches* est absent de notre secteur. On le retrouve toutefois en Gaume où son statut est considéré comme précaire. Le *lézard des murailles* bénéficie d'une situation globalement meilleure, il est donc classé sur la liste orange.

Notre région abrite une des dernières populations de vipère. Si autrefois cette espèce était relativement courante, elle est désormais totalement en régression. Curieusement son aire de dispersion est inversement proportionnelle à l'aire de dispersion du sanglier... Le plateau des *Pairées* à Resteigne illustre bien cette situation. En effet, ce secteur a toujours été historiquement non fréquenté par le sanglier. Afin de favoriser la restauration des pelouses calcaires, le site est entretenu par pâturage extensif, et donc a été clôturé hermétiquement pour les moutons mais contre le sanglier... Outre cela, la coupe de la végétation ligneuse a permis la création d'andains qui sont autant de refuges indispensables au développement de cette espèce. Ce type d'actions proactives est bénéfique pour la vipère mais également pour la couleuvre (en particulier *la coronelle lisse*) dont la situation est également considérée comme très mauvaise.

Enfin, au niveau de nos actions directes, Mr Graitson souligne la nécessité d'améliorer la qualité des données d'observation de nos reptiles. Toutes données d'observation accompagnées si possible d'un extrait de carte peuvent lui être transmises à l'adresse [eric.graitson@natagora.be](mailto:eric.graitson@natagora.be). Elles peuvent également être encodées sur le portail développé par le DEMMA : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/encodage>. L'accès à l'encodage nécessite un identifiant et un mot de passe qui peuvent être demandés en suivant le lien « nouvelle inscription » sur la page d'accueil.

Cette démarche citoyenne et naturaliste est une des plus belles actions que vous puissiez faire avec bien sûr la collaboration au chantier de gestion de ces sites. Notez déjà dans vos agendas qu'en octobre, nous organiserons un chantier de Gestion sur le Ravel près de Ciergnon. Toute collaboration sera la bienvenue. Merci à vous et à Eric Graitson.

### 2. ANALYSES DES ACTIONS « PRÉÉLECTORALES » EN MATIÈRE DE CHASSE

Nous analysons brièvement les grandes manœuvres politiques avec comme thématique la chasse ou la conservation de la nature. La ligue royale de protection des oiseaux a ouvert le feu. Certains partis n'ont même pas répondu. Le royal Saint-Hubert enchaîne avec un colloque « politique » où chaque parti est représenté. La vision monolithique de la caste des chasseurs est affligeante et parfois désarmante (de bon sens hélas...). Pour peu, on se croirait revenu avant 1973 avec des thématiques piégeages, destructions des nuisibles, des rapaces....

Il n'est pas courant, donc c'est un Cou rare d'entendre le premier parti d'obédience ouvrière ayant pour représentant un ancien ministre de la fonction publique s'indigner « contre une administration du DNF prenant beaucoup trop de pouvoir » ou encore « il y'a trop de blaireaux ». Inutile d'insister sur leur opinion du moment quant au nourrissage. Beaucoup plus fouillée et objective est l'analyse d'inter-environnement. Il nous est impossible de relater ce minutieux travail d'analyse.

### 3. DOSSIER SAPINS DE NOËL

Pour rappel l'association avait écrit une quinzaine de courriers en Novembre 2013 à une série de producteurs de Sapins de Noël. Excepté les pépinières Gailly (qui ne produisent pas du Sapins de Noël) nous n'avions à ce jour reçu aucune réponse.

Notre surprise fut bien grande de recevoir un courrier de l'entreprise « Greencap » à Libin dont le Directeur Mr Grendl acceptait fort aimablement de rencontrer les Naturalistes. Le comité remercie Mr Grendl et accepte bien volontiers la proposition. La commission environnement sollicite les candidats. Elle définit en outre les objectifs et le fil conducteur de cette discussion.

Notre association allie une vision Naturalistes, donc « scientifique » du constat d'érosion de la biodiversité dans les plantations de sapins avec une démarche militante environnementale voir citoyenne. L'ensemble constituera un moyen de pression sur ce secteur en général. Clairement, une fois de plus, le dualisme de notre association naturaliste et environnementaliste permet d'initier de façon crédible un débat novateur. Notre attitude se veut constructive, respectueuse de ce secteur économique, et nullement destructrice. Nous espérons que ce secteur comprendra que la pérennité de ce débouché passe par une pérennité environnementale.

Ce 3 juin nous avons été reçus au sein de l'entreprise Greencap par Mr Grendl et son conseiller technique Mr DeWouters. Les Naturalistes sont représentés par Bruno Marée, Jean-Claude Dubray, Lionel Delvaux (interenvironnement et NHL) et Philippe Corbeel. En accord avec toutes les parties, un procès-verbal de réunion est réalisé. Ce dernier dans un souci d'objectivité sera soumis à toutes les personnes présentes sur place, et ceci préalablement à toutes transmissions. Il sera commenté lors de la prochaine réunion de la commission environnement **donc le 21/8**.

Enfin, tout récemment, la société Greencap a pris la louable initiative d'organiser une journée « portes ouvertes » et ceci dans un but de transparence. Cette manifestation est toutefois réservée aux habitants du grand Libin. Certains de nos membres, citoyens de Libin y seront présents.

Nous reviendrons certainement sur ce dossier aux différentes facettes.

### 4. PRÉSENTATION ET INFORMATION PUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'ESPÈCES

#### NATURA 2000

Cette journée fait suite au colloque du 23 mai coorganisé par la DG03 et le DEMNA. Certains de nos membres ont eut l'occasion d'assister à ce colloque. En outre il nous apparait important que tout un chacun prenne pleinement connaissance de l'état de conservation de ces habitats qui constituent le terrain d'analyses scientifiques de notre association.

Cette évaluation réalisée tous les 6 ans, constitue une obligation vis-à-vis de l'Europe. L'évaluation actuelle porte sur la période 2007 – 2013. Grâce à diligence et à l'efficacité d'une de nos membres nous obtenons une présentation sur les habitats agricoles. Les habitats traités sont la prairie de fauche de l'Arrhenatherion, la prairie humide oligotrophe, la Mégaphorbiaie, et dans une moindre mesure la prairie de fauche montagnarde.

Quatre paramètres sont présentés : la surface, les structures, les perspectives futures, et la répartition. L'ensemble est bien sûr « objectivé » allant d'une cotation favorable, inadéquat, inconnu, et le pire mauvais donc de cotation rouge

L'exposé nous explique que le bilan est très négatif. Les 4 milieux précités sont classés en inadéquats ou en liste rouge, donc mauvais. La palme d'or de la régression est attribuée à la prairie de fauche **avec 25% de régression en 6 ans**. Seules des actions telles que le « Life prairies bocagères » et les mesures agroenvironnementales arrivent légèrement à endiguer le problème. Clairement se pose aussi la question de l'application et du contrôle des mesures Natura 2000.

## 5. LA NOUVELLE MODE « LES REMEMBREMENTS FORESTIERS OU FONCIERS »

Depuis quelques temps on voit fleurir des dossiers d'échange forestier entre certaines communes (d'une certaine obédience) et des gros propriétaires forestiers. L'objectif invoqué est le regroupement des parcelles, dans un but de rationalisation, mais surtout dans un but cynégétique.

Sur Libin et Libramont une grande partie de Monopoly est en cours, je t'échange Rue Neuve et Anvers contre La Rue d'Aarschot et la Gare du Nord. La commission environnement constate que les échanges sont parfois économiquement intéressants pour la commune.

Mais hélas, les critères d'estimation ne prennent jamais en compte la valeur patrimoniale. A titre d'exemple la prise en compte de la valeur de remplacement d'une vieille futaie feuillue n'est pas prévue. Comme le disait un de nos membres « tout l'or du plus puissant des émirs ne suffira jamais à égaler le travail minutieux de 5 générations de forestiers ». La commission constate également que la valeur écologique des peuplements n'est pas souvent prise en compte.

Enfin se pose aussi la question de l'avenir des petites voiries publiques amenées à être englobées dans des grands domaines privés à vocation cynégétique.

En collaboration avec l'ASBL « ITINERARE DE WALLONIE » un courrier est adressé aux communes de Libin et de Libramont. Cette asbl [www.itinérairesdewallonie.be](http://www.itinérairesdewallonie.be) signale aux communes que la parution du nouveau décret du 6 février 2014 entré en application au 1/4/2014 octroie désormais la possibilité au conseil communal de statuer sur un usage public de toutes ces voiries et ceci préalablement à l'acte de vente ou d'échange.

La commission constate des problèmes de voiries résultant de la « collision » de deux droits fondamentaux : le droit de propriété mais également le droit et la liberté de circulation.

En collaboration avec Itinéraires de Wallonie nous consacrerons une partie d'une des prochaines réunions à la présentation du nouveau décret. Clairement nous devons être très attentifs à cette évolution tant sociétale que juridique.

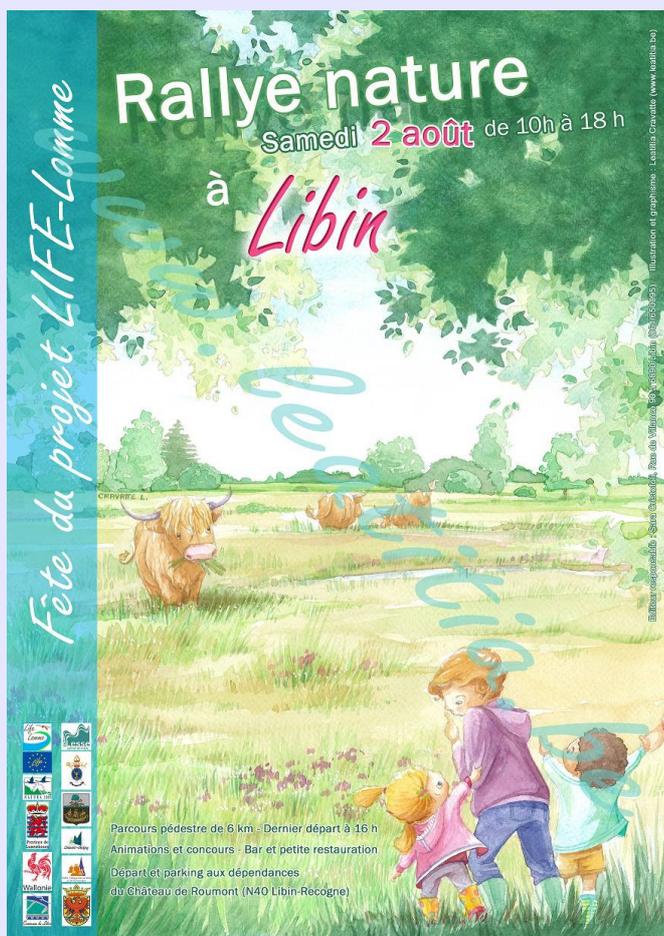
Merci à vous et rendez-vous le 21/8.

Pour la commission environnement,

Philippe.

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS de la Commission Environnement :**  
**le jeudi 21 août 2014 à 20h00.**  
**A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !**

# Informations aux membres



Participation des  
Naturalistes de la  
Haute-Lesse !  
Voir Calendrier en  
pages 2 et 3

## L'Atlas du Karst Wallon. Le Bassin de la Basse Lesse

Réalisé par la Commission Wallonne d'Étude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS).  
Publié par le Service Public de Wallonie. En partenariat avec le Contrat de Rivière pour la Lesse  
et de nombreux collaborateurs.

Cet ouvrage de 400 pages, illustré de plus de 250 photos couleurs, se compose:

- d'un inventaire cartographique exhaustif, décrivant 406 sites karstiques;
- d'articles originaux rédigés par des spécialistes, détaillant le contexte géologique, hydrologique et spéléologique;
- d'une présentation des enjeux liés à la conservation de cet ensemble naturel remarquable et à son patrimoine archéologique unique en Belgique.

A paraître en 2015: le Tome II consacré à la Lesse moyenne (zone de Han-Rochefort-Wellin et Beauraing). Déjà parus : les tomes de l'Atlas du Karst Wallon consacrés aux bassins du Viroin, du Bocq, du Samson, de la Molinee et du Burnot.

L'ouvrage est mis en vente  
au prix de 20 €

- au SPW (bibliothèque de la  
DG03 : 081/33.51.80 – Joelle.-  
burton@spw.wallonie.be)

- au Contrat de rivière pour la  
Lesse, rue de Dewoin, 48 à 5580  
Rochefort  
Tél: 084/222.665

- dans différents syndicats d'ini-  
tiative et librairies de la région  
(la liste de ces points de vente  
est consultable sur [www.cr-  
lesse.be](http://www.cr-<br/>lesse.be) dans la rubrique "Publi-  
cations")

## Flora gallica

Les exemplaires de Flora gallica ont bien été commandés pour les membres qui en souhaitaient.  
Ils devraient nous être livrés au mois de septembre et non en juin car la relecture de l'ouvrage  
prend plus de temps que prévu.

## REVUES NATURALISTES

### AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES

TRIMESTRIEL N° 2 (2014)

- Dix années d'expérience dans l'installation de cloisonnements d'exploitation en forêts bruxelloises (3)
- Les démonstrations forestières à Paliseul (2013) (X. Lejeune)
- La forêt de Soignes en danger ? (M. Maziers)

### AVES

TRIMESTRIEL N° 51/1 (MARS 2014)

- Statut du goéland leucopnée (*Larus michahellis*), du goéland argenté (*L. argentus*) et du goéland pontique (*L. cachinnans*) dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (P. Deflorenne)
- Analyses des causes probables de changements récents dans l'avifaune wallonne (J.P. Ledant)
- Les oiseaux au printemps 2013 (CO)
- Une proie atypique de l'épervier d'Europe (J. Doucet) (le choucas)

### DUMORTIERA

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable. Vous pouvez également vous inscrire gratuitement pour être informé de la sortie des prochains numéros : <http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplantendumortierafr.php>

### ECHO DU MARAIS (L')

TRIMESTRIEL N° 109 (PRINTEMPS 2014)

- La botanique des rues (7) : la cochléaire danoise (A.M. Paelinck)
- Plan Nature ? (M. Moreels)
- Nouvelle espèce de mammifère à l'Hof ter Musschen (M. Moreels) (musaraigne aquatique)
- Observations diverses + photos (B. Hanssens)
- Les futurs techniciens en environnement de l'Institut Ste-Famille visitent le Walckiers (A.M. Paelinck)
- Avis de la CEBE sur le nouveau projet Walckiers (J.P. Coppée)

### NATAGORA (AVES + RNOB)

BIMESTRIEL N° 61 (MAI-JUIN 2014)

- Quel avenir pour l'hirondelle de rivage ? (J.P. Jacob & A. Derouaux)
- Remonter le temps en forêt de Soignes (M. Tanghe)
- Des marais et des hommes (B. Legrain) (Réserve de Labuissière)
- Un père attentif à sa progéniture (C. Percsy) (alyte)

### REGULUS (ZEITSCHRIFT FÜR NATURSCHUTZ UND NATURKUNDE IN LUXEMBOURG)

TRIMESTRIEL N° 3 (2014)

- Der Apollofalter, ein Alpenfalter an der Mosel ? (M. Hellers) (papillon)
- Wie kann ich Mehl- und Rauchschnalben unterscheiden ? (K. Klein) (hirondelles)

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE

MENSUEL N° 61 (MAI 2014) & 62 (JUIN 2014)

- Nouvelles diverses (entretien, plantation de saules, nettoyage de berges, sortie de l'atlas du karst...)

## PUBLICATIONS DIVERSES

DON : Symbioses. Bulletin des muséums de la région Centre. N° 29 (janvier 2013) :

- Les Leucorrhines, des Odonates fortement dépendant de l'évolution des milieux et des activités humaines (J.L. Pratz & M. Sempe)
- Premières données sur l'étude, chez *Colletes cunicularius* (Hyménoptère, Colletidae), de l'émergence printanière et de la synchronisation de celle-ci avec l'émission de pollen par les saules (P. Bourlet)
- Etude des pollens consommés par les Chrysopes et les Syrphes (J. Villenave-Chasset & A. Denis)
- Aspects histologiques des interactions entre le puceron lanigère du peuplier et sa plante-hôte (F. Dardeau & al.)
- Etude de la loutre d'Europe dans le département du Cher (C. Renaud & al.)
- Complément à l'inventaire du zooplancton dans la région Centre, France (G. Balvay)

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)  
[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie



## COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

**IBAN : BE34 5230 8042 4290**

**BIC : TRIOBEBB**

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## COMITÉ

<b>Claire BRENU</b> Administratrice	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 <a href="mailto:claire.brenu@gmail.com">claire.brenu@gmail.com</a>
<b>Philippe CORBEEL</b> Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie, 12 6921 Chanly 084 38 72 72 <a href="mailto:p.corbeel@hotmail.com">p.corbeel@hotmail.com</a>
<b>Georges DE HEYN</b> Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 243 531 <a href="mailto:gdeheyn@skynet.be">gdeheyn@skynet.be</a>
<b>Marie LECOMTE</b> Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 <a href="mailto:marielecomte6@gmail.com">marielecomte6@gmail.com</a>
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476 754 096 <a href="mailto:mhnovak@skynet.be">mhnovak@skynet.be</a>
<b>Marc PAQUAY</b> Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 <a href="mailto:paquaymarc@skynet.be">paquaymarc@skynet.be</a>
<b>Daniel TYTECA</b> Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 <a href="mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be">daniel.tyteca@uclouvain.be</a>

## Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.  
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:  
le 1er juillet 2014

Ce périodique est publié avec l'aide du  
Service Public de Wallonie (SPW)  
- Direction Générale  
Opérationnelle Agriculture, Ressources  
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue  
n'engagent que la responsabilité de leur  
auteur. Ils sont soumis à la protection sur  
les droits d'auteurs et ne peuvent être  
**reproduits qu'avec l'autorisation des  
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
[barbouillons@gmail.com](mailto:barbouillons@gmail.com)

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)